

**Projet de procès-verbal
de la session plénière de la Commission 2 de l'ARE "Politique sociale & santé publique"
Bois-le-Duc, le 7 octobre 2009**

(La liste des participants est disponible dans une annexe séparée)

Résumé des principaux résultats:

- Adoption de la "Feuille de route de l'ARE pour le changement démographique"
- Adoption des priorités politiques 2010-2011 et du programme de travail 2010
- Présentation de la décision du Bureau de l'ARE de transformer l'Observatoire de l'ARE sur les questions de genre en un Comité permanent pour l'égalité des chances
- Présentation de la description de la Conférence sur la prévention des méfaits de l'alcool

Lily JACOB, Vice-Présidente de la Province de Noord-Brabant (NL) et Constantin OSTAFICIUC, Président de la Commission 2 de l'ARE (Timis-RO), ouvrent la conférence et souhaitent la bienvenue aux participants.

0. Conclusions de la conférence "L'innovation pour le changement démographique" et session de travail de la journée précédente

Jolanda SCHNEIDER (Noord-Brabant-NL) présente un résumé des discussions de la veille. Elle présente ensuite la Feuille de route de l'ARE pour le changement démographique.

Adoption de la "Feuille de route de l'ARE pour le changement démographique"

La "Feuille de route de l'ARE pour le changement démographique" est adoptée à l'unanimité.

Cette Feuille de route met en place un réseau de l'ARE sur l'innovation sociale pour le changement démographique. Elle vise à faciliter l'échange de connaissances et de meilleures pratiques entre les régions, en identifiant les projets de coopération potentiels et les sources de financement. Si votre région souhaite travailler dans ce domaine, veuillez contacter le Secrétariat de la Commission 2 de l'ARE (c.meschede@aer.eu).

La Feuille de route de l'ARE pour le changement démographique, conjointement avec toutes les présentations faites durant la conférence, est disponible à l'adresse suivante: <http://www.aer.eu/events/health-social/2009/innovation-demographic-change.html>

I. Adoption de l'ordre du jour de la réunion plénière

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec quelques changements dans l'ordre des événements. Un point "Divers" est ajouté à l'ordre du jour. Il est décidé de mettre le point X-

Adoption du programme de travail de la Commission et priorités politiques immédiatement après le point III de l'ordre du jour.

II. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la dernière session plénière de la Commission est adopté à l'unanimité.

III. Dernières informations concernant les développements politiques européens

Ourania GEORGOUTSAKOU (Secrétariat de l'ARE) présente les derniers développements politiques en matière de santé et les prises de position proposées par la Commission 2 de l'ARE sur ces développements.

En mars 2009, la Commission 2 de l'ARE a donc répondu à la **consultation de la CE sur les inégalités en matière de santé** dans une prise de position basée sur nos travaux antérieurs, en mettant l'accent sur la nécessité de formuler des propositions politiques et de disposer de fonds structurels pour lutter efficacement contre les inégalités en matière de santé.

L'Union européenne envisage de consacrer l'année 2012 au **vieillessement actif et à la solidarité intergénérationnelle** et a lancé une consultation afin de mesurer l'intérêt suscité par cette proposition. L'ARE a apporté une contribution basée sur les prises de position précédentes sur le changement démographique. D'autres travaux pourraient être menés sur cette question dans le cadre du nouveau Réseau de l'ARE concernant l'innovation sociale pour le changement démographique créé par la Feuille de route.

Ourania GEORGOUTSAKOU rappelle aux régions membres que l'année européenne 2010 est dédiée à la **lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**. Les régions peuvent bénéficier de possibilités de financement pour des événements impliquant leurs citoyens. Ces possibilités de financement sont résumées dans une fiche rédigée par le Secrétariat de l'ARE. Ce document est disponible à l'adresse suivante: <http://www.aer.eu/events/health-social/2009/innovation-demographic-change.html>

Enfin, l'Union européenne a lancé une **consultation sur le livre blanc consacré à "L'adaptation au changement climatique"**, proposant de mettre en place des mesures d'adaptation en plus des mesures préventives. Dans sa réponse à la consultation, la Commission 2 de l'ARE propose de prendre des mesures dès maintenant et de ne pas reporter les mesures à 2012 comme mentionné dans le livre blanc de l'UE. La réponse de l'ARE met également l'accent sur la nécessité d'une approche globale, où tous les acteurs travaillent ensemble. Les TIC peuvent être utilisées comme un outil de prévention. La réponse de l'ARE est adoptée à l'unanimité.

Dernières informations des réseaux de la Commission

IV. E-s@nté

Ourania GEORGOUTSAKOU (Secrétariat de l'ARE) transmet les excuses d'Agneta GRANSTRÖM, présidente du réseau (Norrbotten-S), qui n'a pas pu assister à la session plénière de la Commission 2. Elle a envoyé aux régions membres la chaleureuse invitation de Norrbotten-S à participer à la Conférence e-santé ALEC (ALEC2010). Cette conférence s'adresse à un large public: les hommes politiques et responsables régionaux, les représentants de l'industrie et des milieux universitaires, et d'autres experts dans le domaine. Un projet d'ordre du jour est disponible et les inscriptions sont ouvertes.

V. Prévention des méfaits de l'alcool

Karin MERNELIUS, coordinateur de réseau (Jönköping-S) annonce le programme de la réunion de travail de l'après-midi. Elle confirme également que la Conférence sur la prévention des méfaits de l'alcool, à la suite de la clôture du projet de Révisions par paires de l'ARE, aura lieu à Barcelone (Catalogne-E). La date a été fixée entre-temps: 11-12 mai 2010.

Ourania GEORGOUTSAKOU (Secrétariat de l'ARE) annonce que les réunions de travail de la Commission 2 auront lieu dans le cadre de cette Conférence. Les participants sont invités à s'enregistrer rapidement après la réception de la confirmation des dates de la session plénière et de la conférence, étant donné que le premier semestre 2010 coïncide avec la Présidence espagnole.

VI. Observatoire sur les questions de genre

Monica CARLSSON, présidente de l'Observatoire sur les questions de genre (Norrbotten-S) présente les dernières activités de l'OGI qui mettent cette année l'accent sur la violence contre les femmes. Dans un proche avenir, l'Observatoire mettra l'accent sur la violence domestique. Monica CARLSSON rappelle que les démocraties européennes n'ont pas de légitimité sans égalité des sexes. L'OGI a contribué à la révision des statuts et des règles de procédure de l'ARE, afin de garantir qu'elles reflètent les principes d'égalité des sexes.

Monica CARLSSON informe les participants que, durant sa dernière réunion à Gothenburg le 18 septembre, le Bureau de l'ARE a décidé de transformer l'OGI en un Comité permanent sur l'égalité des chances. Grâce à ce nouveau statut, le nouveau Comité permanent devrait pouvoir mettre en place des mesures interdisciplinaires et transdisciplinaires. Son travail débordera aussi progressivement les questions de genre pour traiter toutes sortes d'inégalités, mais la première priorité restera l'égalité des sexes. Le Comité permanent continuera de travailler en étroite collaboration avec la Comm2. La collaboration avec les Commissions 1 et 3 ainsi qu'avec les organes directeurs de l'ARE sera développée. Monica CARLSSON invite les régions membres à adhérer au Comité permanent sur l'égalité des chances et à lui envoyer des suggestions sur les sujets à traiter par la suite.

Constantin OSTAFICIUC félicite Mme CARLSSON pour le nouveau statut du groupe et pour la position officielle que ce dernier occupera au Bureau de l'ARE et à la Présidence.

VII. Une Europe égale pour les handicapés

Ulla HÖGLUND (Värmland-S) transmet les excuses de Metin GENC, présidente du groupe de travail (Istanbul-TR), et présente les travaux du groupe de travail sur une Europe égale pour les handicapés, créé récemment. La dernière réunion a eu lieu le 21 septembre et a mis l'accent sur des articles sélectionnés de la Convention des Nations Unies sur les personnes handicapées (l'article 8 sur la sensibilisation, l'article 9 sur l'accessibilité, l'article 25 sur la santé et l'article 26 sur l'adaptation et la réadaptation). La principale tâche de ce groupe consistera à échanger des connaissances et des expériences sur la mise en oeuvre régionale de ces articles. Ulla HÖGLUND souligne que la Convention des Nations Unies concerne avant tout les droits humains, car les personnes handicapées devraient jouir des mêmes droits que les personnes valides. L'intégration de la question des handicaps au sein de l'ARE est également un objectif du groupe de travail. Ulla HÖGLUND invite toutes les régions membres de l'ARE à participer aux travaux du groupe de travail.

VIII. Planification d'urgence

Johan SMEDBERG (Västernorrland-S) revient sur l'histoire du Réseau des plans d'urgence, qui a vu le jour en 2005 après la restructuration des Commissions de l'ARE. Ce réseau, basé sur la solidarité, visait à améliorer les mécanismes d'échange d'experts et de matériel au-delà des frontières et à partager les connaissances concernant les situations

d'urgence dans les régions. Johan SMEDBERG souligne que, si les questions liées à la planification d'urgence sont souvent niées car elles sont associées à un scénario de la pire éventualité dans l'avenir, elles s'avèrent souvent essentielles: la plupart des urgences auxquelles les pays sont confrontés se produisent dans des capitales.

Johan SMEDBERG fait ensuite rapport sur la dernière réunion du RPU qui a eu lieu le 31 mars à Limoges (Limousin-F) et était axée sur les inondations. Un livret contenant les conclusions de la réunion est disponible à l'adresse suivante: <http://www.aer.eu/events/health-social/2009/epnseminar.html>

Concernant l'avenir du réseau, Constantin OSTAFICIUC (Timis-RO) indique qu'il convient d'évaluer le réseau à l'occasion de la prochaine réunion plénière de la Commission, afin d'élaborer une stratégie en la matière et d'identifier un nouveau responsable.

IX. Le coin des régions

Ulla HÖGLUND (Värmland-S) présente une initiative prise par le comté de Värmland. Cette initiative repose sur l'idée que le personnel de santé devrait avoir la possibilité d'échanger des connaissances avec ses pairs d'un hôpital dans d'autres pays européens. Le comté de Värmland étudie actuellement la possibilité d'une coopération entre les hôpitaux de Värmland-S et du Noord-Brabant-NL. Cette coopération a pour but d'acquérir de l'expérience, d'apprendre de nouvelles techniques et d'élargir l'horizon du personnel. La période d'échange irait de 2 à 4 semaines. L'échange de personnel serait ouvert à chaque membre du personnel des soins de santé à l'exception des docteurs en médecine. Les exigences imposées à ceux qui prennent part à cette initiative consisteraient à faire part de leurs réactions et à accueillir du personnel dans leur propre hôpital pendant la même durée. Les personnes souhaitant coopérer à cette initiative peuvent manifester leur intérêt au comté de Värmland.

Constantin OSTAFICIUC (Timis-RO) demande au Secrétariat de la Commission 2 de transmettre cette initiative à toutes les régions membres de l'ARE et de créer un groupe de travail des régions intéressées par cette activité. La langue de travail de cette initiative est l'anglais.

Ulrika NEUHAUSER (Wien-A) se demande si le visiteur suivra simplement le professionnel local de la santé ou s'il travaillera également, et se verra éventuellement remettre un certificat à la fin de son séjour.

Ulla HÖGLUND explique que le projet en est encore à ses débuts et que les processus de certification n'ont pas encore été examinés. L'accent est mis sur l'observation sur le poste de travail, car il faut tenir compte des implications en matière d'assurances en cas de pratique réelle à l'étranger.

X. Adoption des priorités politiques 2010-2011 et du programme de travail 2010

Ce point vient juste après le point II de l'ordre du jour (Adoption du procès-verbal de la réunion précédente). Constantin OSTAFICIUC présente les priorités politiques 2010-2011 proposées pour adoption.

Il invite les participants à réfléchir à l'avenir du Réseau des plans d'urgence qui n'a plus de responsable dirigeant à la suite du retrait de son président de la vie politique. Il propose d'évaluer le réseau lors de la prochaine séance plénière de la Commission.

Concernant le programme de travail 2010, Constantin OSTAFICIUC (Timis-RO) suggère d'éviter d'organiser les réunions de la Commission 2 aux mêmes dates que le Comité des Régions. Il propose également de modifier les dates proposées pour la prochaine réunion plénière de la Commission 2, afin de respecter les engagements que peuvent avoir certains membres pour le 1^{er} mai et il demande au secrétariat de la Commission 2 d'identifier les dates alternatives.

Les priorités politiques 2010-2011 et le programme de travail 2010 sont adoptés à l'unanimité.

XI. Réseau régional des Jeunes de l'ARE



Olov OSCARSSON, responsable de la Commission 4 des Jeunes sur la Santé et les Affaires sociales au sein du Réseau régional des Jeunes de l'ARE (Jämtland-S), présente le Réseau régional des Jeunes (YRN), ses objectifs, sa structure et ses activités. Il souligne l'importance que revêt le soutien des hommes politiques pour le décollage de ce RRJ. De plus amples informations sur le RRJ sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.aer.eu/main-issues/youth/aer-youth-regional-network.html>.

Divers

Harried HEDLUND (Västerbotten-S) propose d'organiser une réunion plénière conjointe au sein de la Commission 3 de l'ARE (Culture, Education et Coopération Internationale) sur les questions de la santé et de la culture en 2011. Elle propose d'examiner cette question lors de la prochaine réunion plénière de la Commission 2.

Constanin OSTAFICIUC la remercie pour l'invitation de sa région et propose d'examiner cette question lors de la prochaine réunion plénière de la Commission, à Barcelone.

Ulrike NEUHAUSER (Wien-A) présente une publication éditée par la ville de Vienne concernant les initiatives régionales de Vienne en matière de soins de santé. Cette publication inclut un nouveau concept d'amélioration des conditions de vie des personnes qui ont besoin d'une assistance.

XII. Contribution de Commission 2 à l'Assemblée générale de l'ARE

Ourania GEORGOUTSAKOU (Secrétariat de l'ARE) présente la future Assemblée générale de l'ARE, qui aura lieu à Belfort du 25 au 27 novembre 2009. L'Assemblée générale étant consacrée à l'énergie et à la contribution que les régions peuvent apporter face au changement climatique, la contribution de la Commission 2 devrait consister à répondre au livre blanc de l'UE sur "L'adaptation au changement climatique".

XIII. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine session plénière aura lieu le 12 mai à Barcelone, à l'aimable invitation de la Catalogne-E et elle sera précédée par une Conférence sur la Prévention des méfaits de l'alcool (11 mai).

Les membres de la Commission et l'ARE tiennent à remercier la Province de Noord-Brabant (NL) d'avoir accueilli la réunion et pour leur chaleureuse hospitalité.

Toutes les présentations faites durant cette réunion sont disponibles sur la page Internet de l'événement, à l'adresse suivante:

<http://www.aer.eu/events/health-social/2009/innovation-demographic-change.html>

CB, février 2010